

LA FORMATION DES URBANISTES EN TRANSITION

Emmanuelle Bonneau et Marco Cremaschi

Avec près d'une vingtaine de filières en France, validées par un master, l'enseignement de l'urbanisme poursuit sa mue grâce à une professionnalisation accrue, toujours plus proche du terrain, une approche pluridisciplinaire ou encore l'intégration de problématiques sociétales et environnementales.

L'émergence de la pratique de l'urbanisme est indissociable de celle d'un enseignement qui se structure en France au sein des universités en lien avec les institutions compétentes et les professionnels, dès les années 1920 en région parisienne. Il se diffuse sur l'ensemble du territoire national dans les années 1960, puis, à partir de 1983, avec la décentralisation de la compétence en urbanisme qui marque un tournant dans l'essor et l'implantation en région des formations. Une quarantaine de filières de formation en urbanisme francophones, dont plus de la moitié en France, sont labellisées conjointement par l'Association pour la promotion de l'enseignement, de la recherche en aménagement et urbanisme (Aperau) et par les organisations professionnelles. Accessibles dès la troisième année de licence à Panthéon-Sorbonne, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille et Lyon, elles dispensent un socle d'enseignements communs, avant une spécialisation en première ou seconde année de master. Les masters diplôment aujourd'hui plus de 1 500 étudiants par an.

Professionalisation et pluridisciplinarité

Une des spécificités du modèle français est le spectre large d'opportunités de carrière ouvertes dans le secteur public comme dans le privé. Si les formations visaient initialement à doter les administrations de cadres et de techniciens, l'insertion professionnelle des étudiants est de plus en plus variée : les bureaux d'études et l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) assurent presque la moitié des débouchés. En master, deux grands champs de spécialisation sont proposés sous la forme de parcours de formation distincts : l'analyse et la prospective territoriale ; la conception et la production d'opérations urbaines, soit les principaux domaines d'activité de l'urbaniste tels que définis par le référentiel métier de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU). Des spécialisations thématiques apportent une coloration à leurs enseignements ou ont motivé la création de parcours spécifiques en matière de production d'opérations immobilières et d'habitat (Sciences-Po, Paris Nanterre, École d'urbanisme de Paris [EUP],

Grenoble, Le Havre, Lille, Rennes), d'organisation des mobilités et des transports (EUP, Lille, Toulouse), de coopération européenne et internationale (EUP, Aix-Marseille, Grenoble, Lille), ainsi que de gestion et d'aménagement des espaces publics ou de nature (EUP, Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Lille, Polytech Tours).

La centralité du portage des projets est une deuxième spécificité du modèle pédagogique français, qui reflète le poids du secteur mixte d'aménagement et de gestion du foncier. L'accès aux études en urbanisme est possible à chaque niveau de formation. Un recrutement pluridisciplinaire est recherché pour assurer une complémentarité entre les étudiants au sein des ateliers pédagogiques qui reposent sur le travail collectif. Les enquêtes menées par le Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU) témoignent de cette pluridisciplinarité à l'entrée en formation : la géographie, l'architecture, le paysage, l'agronomie et l'environnement, les sciences politiques, le droit, l'économie, l'immobilier, la construction et la gestion urbaine, les sciences de l'ingénieur, la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie, l'histoire et l'histoire de l'art comptent parmi les disciplines d'origine les plus représentées.

La variété des provenances et des formations est le troisième volet du modèle français, plus accentué que dans d'autres pays européens. L'éducation en urbanisme ne suit pas de lignes directrices universellement acceptées dans le monde : le contenu des programmes est façonné par le cadre général de chaque pays. Historiquement, le travail en urbanisme a été principalement effectué par des ingénieurs et des architectes. Toutefois, au XX^e siècle, les interventions gouvernementales dans le domaine de l'urbanisme se sont multipliées. Les différences restent notables, avec des oscillations importantes de la place accordée aux théories, techniques, à l'environnement socio-économique, au milieu naturel, au projet, etc. : cela reflète le cadre institutionnel national, en France et au Royaume-Uni, par exemple, qui privilient des approches robustes de gestion foncière et stratégique. Ces vingt dernières années, le passage d'une planification technocratique à un modèle plus orienté vers la société, ainsi que les défis liés à

l'environnement ont stimulé le débat sur la rénovation des programmes d'éducation. En France, l'expérience du projet urbain et le développement intense des métropoles suivi de la décentralisation ont servi de contre-exemple.

Une pédagogie par la pratique

De la licence au master, la professionnalisation repose sur trois dispositifs. Les ateliers pédagogiques, partant d'une commande réelle définie avec des institutions ou des professionnels partenaires, consistent à développer collectivement tout ou partie d'une démarche de projet d'urbanisme et d'aménagement en réinvestissant les apports pluridisciplinaires offerts par la formation ou portés par les membres de l'équipe.

Les stages de master, d'une durée de trois à six mois, constituaient la modalité classique d'insertion en milieu professionnel jusqu'à la montée récente des formations en apprentissage. Ce dispositif permet de bénéficier du statut de salarié et de poursuivre ses études en alternant des périodes de formation à l'université et d'autres en entreprise.

La rédaction d'un mémoire, fondée sur l'expérience de stage ou d'apprentissage, ou éclairant un sujet en lien avec la pratique professionnelle, constitue comme une initiation à la recherche en même temps qu'elle participe à la construction d'une posture réflexive sur l'action pratique.

La pédagogie tournée vers la pratique opérationnelle n'évacue pas la demande de recherche, au contraire. Comme dans les meilleures traditions de recherche scientifique, la poursuite en doctorat est possible et reste fortement liée à l'action pratique. Selon une enquête récente du CNJU, sa réalisation au sein d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale à l'appui du dispositif Cifre (convention industrielle de formation par la recherche) est

deux fois plus importante dans le cas d'un doctorat en urbanisme (20 %) que dans les autres disciplines des sciences humaines et sociales (9,5 %). Le doctorat en urbanisme apparaît également comme le levier d'une formation continue et d'une réflexivité sur l'action pour des praticiens qui reviennent vers l'université à travers l'écriture d'une thèse.

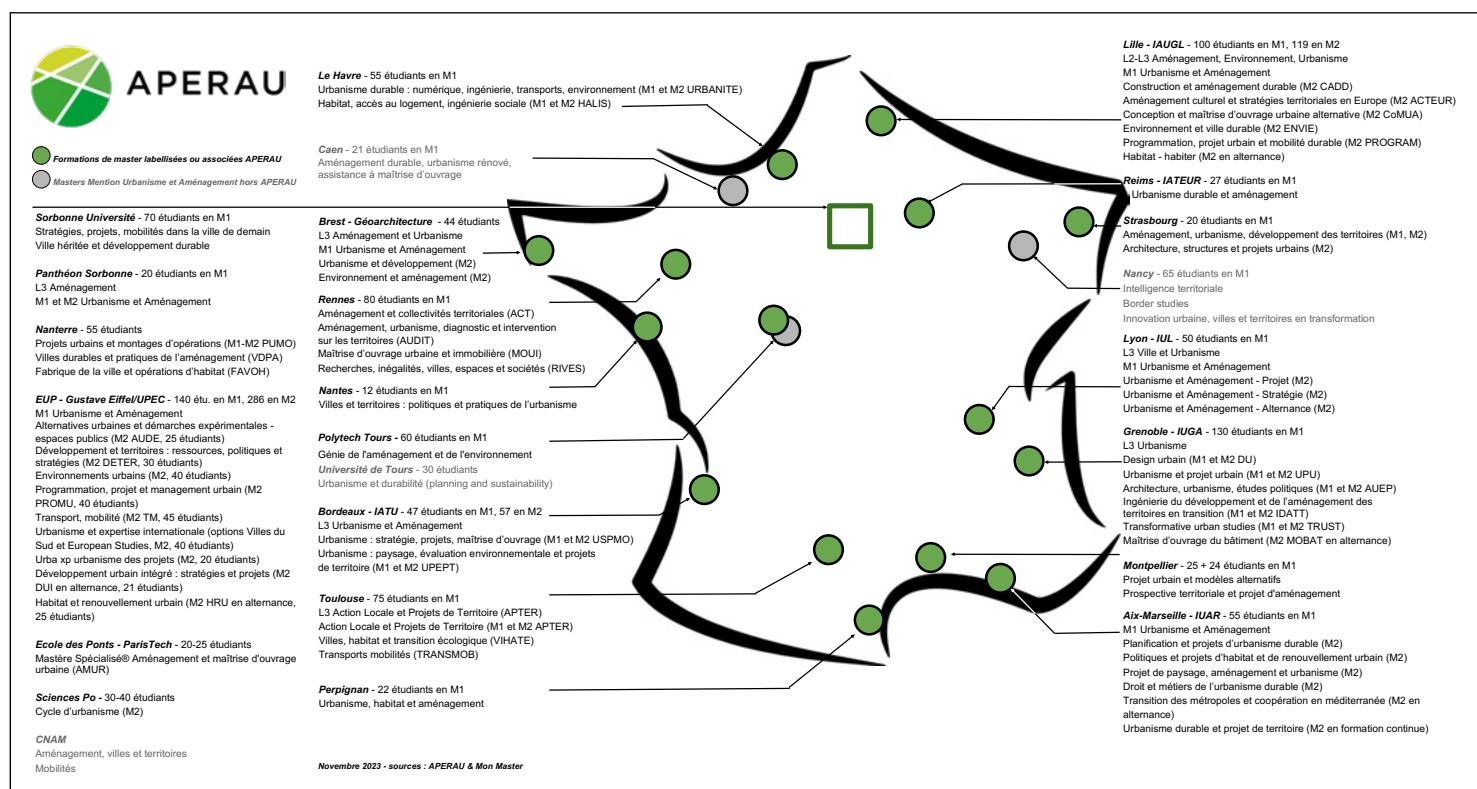
Si l'enseignement de l'urbanisme s'est montré précurseur dans un contexte universitaire où la professionnalisation est désormais une injonction générale, la formation tout au long de la vie des urbanistes est peu investie par l'université et revient principalement à des organismes proposant des modules courts et thématiqués (CNFPT [Centre national de la fonction publique territoriale], agences d'urbanisme, etc.).

De nombreux programmes entretiennent des liens avec les anciens élèves et avec des associations et sociétés professionnelles qui participent à l'accréditation des programmes. Cependant, seules deux formations, en matière de conception et de pilotage de projets urbains et territoriaux et de programmation architecturale et urbaine, délivrées par des établissements supérieurs, sont certifiées et inscrites au répertoire spécifique des compétences professionnelles. La formation continue constitue pourtant un levier d'évolution des pratiques conséquent dans un contexte global de changement qui tend à faire évoluer progressivement le contenu des formations initiales.

Approches locales de la transition et collaborations inter-formations

L'ensemble des masters en urbanisme et aménagement intègre une unité d'enseignements sur la ville durable et les enjeux de transition, mais les approches et les outils apportés aux étudiants diffèrent sensiblement selon les formations. Ils peuvent

Les formations en urbanisme labellisées par l'Aperau ou reconnues au titre de la mention urbanisme et aménagement. Source : Aperau & Mon Master





L'atelier hors les murs de Segonzac en 2023, un partenariat entre les masters en urbanisme et en ingénierie culturelle de Bordeaux.

Photo : D. R.

concerner les politiques et le droit de l'environnement, la gestion des déchets, de l'énergie ou des risques, le paysage et les espaces publics, les mobilités durables, l'écologie du paysage et la biodiversité, l'agriculture ou encore la ville intelligente. Certains masters font le choix de propositions singulières en lien avec leurs contextes territoriaux (proximité d'espaces littoraux ou ruraux, à Bordeaux, Brest ou Montpellier) ou avec un champ d'expertise particulier : l'écologie industrielle et le métabolisme territorial (Panthéon-Sorbonne, Grenoble, Strasbourg), la ville et l'eau (Tours), l'évaluation et la compensation environnementales (Bordeaux) ou la santé et le vieillissement (Montpellier, Le Havre, Rennes). Dans la plupart des masters, la montée de la participation citoyenne dans les opérations d'aménagement a motivé la création de modules d'enseignement spécifiques : à l'EUP, le master 2 Alternatives urbaines démarches expérimentales (Aude) y est dédié et forme aux démarches de réappropriation des espaces publics par les habitants.

Les formations en urbanisme développent, par ailleurs, des orientations spécifiques en établissant des partenariats avec d'autres formations : des écoles d'architecture, de paysage ou d'ingénieurs (Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg), des instituts de sciences politiques (Sciences-Po, Grenoble, Lyon) ou d'autres départements universitaires (en droit à Aix-Marseille, en biodiversité à Lille). Ces partenariats reposent sur une co-acréditation des diplômes, des enseignements dispensés par les deux institutions et/ou des projets pédagogiques partagés entre les étudiants. Ils permettent de renforcer l'encadrement pédagogique des formations, de développer une culture plurielle et un dialogue inter-formations préfigurant la pratique opérationnelle ou encore de renforcer l'initiation à la recherche comme c'est le cas à Tours, où le master Urbanisme et aménagement de l'université est ouvert en double inscription aux élèves-ingénieurs en urbanisme du réseau Polytech.

Des collaborations ponctuelles entre formations peuvent intervenir lors de voyages d'étude ou dans le cadre de dispositifs institutionnels tels que les « ateliers hors les murs », portés par les parcs naturels régionaux (PNR). Ils reposent sur des séjours

sur le terrain, avec la participation d'au moins deux établissements différents, en impliquant les techniciens locaux, les élus, voire les habitants. Ces ateliers – tout comme le palmarès Palpite, créé en 2023 pour récompenser les jeunes diplômés en urbanisme, architecture et paysage – visent à encourager le développement de la pédagogie en milieu rural, loin des grandes villes où sont localisées les formations. Cette délocalisation relève l'urgence, alors que, depuis 2020, des politiques de revitalisation (Petites villes de demain et Villages d'avenir), fondées sur le renforcement de l'ingénierie territoriale, ont créé près de 1 800 emplois pour lesquels les compétences des urbanistes sont particulièrement attendues.

La recherche et l'international

Un dernier levier, et non des moindres, pour aborder le contexte de transition est d'aller voir ailleurs. C'est à l'appui de voyages d'étude et d'une circulation des modèles et des théories de la planification que l'urbanisme se forge en discipline au début du XX^e siècle. Les réseaux Aperau et AESOP (*Association of European Schools of Planning*) participent aujourd'hui de cette ouverture. Étendu en 1996 à l'espace francophone, l'Aperau rassemble des formations en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique et au Moyen-Orient. Les rencontres internationales de l'Aperau, qui se tiennent chaque année en juin, alimentent les débats et la recherche scientifique au sein d'une communauté universitaire élargie et ouverte aux professionnels, tandis que les formations européennes de France, de Belgique et de Suisse entretiennent des échanges entre leurs étudiants à travers la réalisation d'un atelier pédagogique d'une semaine au printemps.

Autour de cette même combinaison de rencontres scientifiques et professionnelles, et d'atelier entre doctorants et chercheurs affirmés, l'AESOP promeut depuis 1987 cette coopération au sein d'un espace européen élargi aux pays non-francophones, et accueillera en juillet son 36^e congrès international à Sciences-Po Paris sur le thème « *Game changer ? Planning for just and sustainable urban regions* » (Changer la donne ? Planifier pour des régions urbaines justes et soutenables).

En étroite articulation avec des thématiques au cœur de la pratique professionnelle, l'un des axes de réflexion porte sur l'enseignement. Pour accréditer les programmes d'urbanisme, l'Aperau et l'AESOP évaluent les compétences sur l'anticipation des besoins futurs de la société et la résolution de problèmes collaboratifs à travers la conception de plans et mesures, ainsi que la guidance de la mise en œuvre. De nouveaux sujets émergent qui incluent la santé, la sécurité alimentaire, la résilience, la transition. Depuis trente ans, la professionnalisation a permis une pédagogie axée sur la mise en pratique et l'étude de cas. À l'instar des écoles de commerce, l'étude de cas favorise une approche pragmatique plutôt que normative : les étudiants en France acquièrent des compétences accrues en se confrontant à des situations réelles et en réfléchissant aux problématiques d'une localité ou d'une communauté. C'est un défi théorique, également, de pousser les sciences sociales à l'action sur le terrain par du travail en groupe et des modules interdisciplinaires. Cependant, se distinguant des écoles de commerce, l'accent est mis sur le volet du portage politique et la gestion de projets au service de l'intérêt général : le défi dans ce cas est plutôt l'innovation sociale et organisationnelle, où l'expérimentation et la théorie entrent en compétition positive. ■■■